
Les géants américains du Net à l'épreuve de la défiance

Description

[Les GAFAs ou le complexe numérique-industriel](#)
[Désaméricaniser la gouvernance du Net](#)
[En ligne de mire, le transhumanisme](#)

Fin 2011, Pierre Bellanger, fondateur et président de la radio Skyrock popularisait l'expression « souveraineté numérique » : il soulignait alors que « les Français et les Européens transfèrent massivement leurs données personnelles sur le continent américain ». Reprenant l'expression comme titre d'un ouvrage paru en 2014, l'essayiste va plus loin : « Une nation sans secret n'a plus d'économie ». Et de préciser : « L'économie se reconfigure autour du réseau, dont il devient le centre de gravité. [...] La France et l'Europe n'ont aucune maîtrise sur cette révolution ».

Après les révélations de WikiLeaks, ce « 11 septembre diplomatique » selon l'expression du ministre italien des affaires étrangères de l'époque, l'affaire Snowden, tout au long de la seconde moitié de l'année 2013, finit par dessiller nos yeux sur une double réalité : non seulement les révélations sur les activités de surveillance de l'agence américaine rappellent aux naïfs impitoyants que les nations, humiliées, sont capables de s'indigner par la voix de leurs Etats, mais elles soulignent en même temps, ces révélations, que les innombrables données convoyées par l'internet « *le big data* » disponibles pour le grand commerce mondial structurent, filtrent et orientent l'offre qui nous parvient sur nos smartphones, nos tablettes ou nos ordinateurs, qu'elles structurent aujourd'hui nos économies, à l'instar des chemins de fer et du contrôle pendant la deuxième révolution industrielle, constituant ainsi l'ombre noir du XXI^e siècle. A l'ère numérique, alors que les stars de l'internet sont toutes américaines, qu'elles savent tout sur nous et que nous ne savons rien d'elles, ou si peu ; les GAFAs (Google, Amazon, Facebook et Apple), ne portent-elles pas atteinte à notre droit à une vie privée, « la privacy », en échange de services personnalisés et mieux ciblés ? Le basculement des médias dans le numérique, depuis la musique jusqu'aux livres en passant par les journaux, la radio et la télévision, n'est-il pas en train de rationaliser, sur une tout autre échelle, ce que le cinéma hollywoodien fut longtemps soupçonné de rationaliser, l'américanisation subreptice de la culture, jusqu'aux confins de la planète ?

Le constat semble s'imposer : les GAFAs sont le bras armé du *soft* et du *smart power* des Etats-Unis, sinon les maîtres du monde. Chaque jour, près de 4,5 milliards de recherches sont effectuées sur Google, plus de 100 000 heures de vidéos mises en ligne sur YouTube, environ 400 millions de *tweets*

postés, 145 milliards de courriels envoyés, ce qui correspond, si l'on y ajoute les 20 milliards d'objets connectés dans le monde, à plus de 4 zettaoctets (4000 milliards de gigaoctets) de données générées pour l'année 2013. En identifiant chacun à travers ses comportements, ces données ne permettent pas seulement de cibler les messages ; une fois traitées, elles sont également prescriptrices, dans la mesure où elles rassemblent les avis ou les recommandations des internautes. Les GAFAs personnalisent ainsi leurs services auprès de leurs utilisateurs, dans le monde entier, qu'il s'agisse des internautes ou des annonceurs, comme Netflix, qui offre depuis septembre dernier, en France, ses films et séries en streaming et traque en permanence les préférences de ses abonnés : les films qu'ils regardent, ceux qu'ils abandonnent, les séquences qu'ils repassent en boucle, celles qu'ils regardent en accéléré...

Hillary Clinton, probable candidate du Parti démocrate à la prochaine élection présidentielle américaine, mesurait déjà la force de frappe des batteries de serveurs de ce *big data*, toutes installées sur le territoire américain, quand elle présenta, en mai 2009, le programme intitulé *21th Century Statecraft*. Souhaitant dépasser la diplomatie entre États pour établir des relations entre individus grâce à l'internet, elle mettait en œuvre le *smart power*, partant du principe que la puissance d'un acteur dépend désormais, pour l'essentiel, de sa capacité à établir des connexions, de ce que la géopolitique appelle, outre-Atlantique, la connectivité. En janvier 2010, le secrétariat d'État se fit l'apôtre de la liberté de l'internet, préconisant l'abolition des frontières numériques et dénonçant simultanément les risques encourus par toute atteinte à la libre circulation de l'information ? Washington ne cachait donc pas, assurément maladroitement, sa volonté d'édifier un « *hub international* », selon l'expression de Julien Nocett, chercheur français de l'Institut français des relations internationales (IFRI), au service de ce que son collègue américain Fergus Hanson n'hésitait pas à désigner rocambolesquement comme un « empire médiatique global ». En 1985, un universitaire américain, Georges D. Smith, écrivait déjà : « *Il est difficile pour une société de pratiquer la libre circulation dans le domaine des médias et de conserver une culture nationale, si elle n'a pas pour nom : les Etats-Unis !* ».

Les GAFAs ou le complexe numérique-industriel

Alors, les GAFAs, un complexe numérique-industriel dominant la politique des États-Unis, à l'extérieur comme à l'intérieur de leurs frontières ? Un complexe reposant, de surcroît, sur cette hantise d'Aldous Huxley, la fin de la vie privée ? Le diagnostic mrite à tout le moins d'être nuancé. D'abord, parce que les menaces que représentent les stars américaines de l'internet ne sont pas les mêmes : en permettant aux auteurs ou réalisateurs de court-circuiter les éditeurs et les producteurs de contenus, Amazon risque de mettre en péril la diversité culturelle, au profit des *best sellers* et des *blockbusters* ; Facebook, de son côté, livre en pâture le « petit tas de secrets » de chacun ; enfin, Apple emprisonne les internautes à l'intérieur du champ clos de ses applications...

[pullquote]Les GAFAs personnalisent ainsi leurs services auprès de leurs utilisateurs, dans le monde entier, qu'il s'agisse des internautes ou des annonceurs

[/pullquote]

Ensuite, parce que, contrairement aux prophéties enthousiastes d'Eric Schmidt, directeur général de Google et auteur, avec Jared Cohen du *New Digital Age*, les frontières ne sont pas dépassées, ni les réglementations nationales obsolètes, pas plus que l'américanisation des cultures n'est en marche : comme le souligne le chercheur français Frédéric Martel dans *Smart*, au début 2014, si les outils et les services sont « encore trop américains », les contenus, en revanche, sont de plus en plus souvent « locaux » ; et les Indiens utilisent Facebook pour communiquer entre eux. Enfin et surtout, la balkanisation de l'internet, redoutée par les Américains, est déjà engagée : ce n'est pas seulement la Chine qui construit ses propres plates-formes, pour le pire, on s'en doute, mais également la Russie ou la Turquie.

Après WikiLeaks, l'affaire Snowden aurait dû alerter les pays européens, plus qu'elle ne l'a fait, sur les menaces que le tsunami numérique fait désormais planer, sur un seul et même mouvement, sur les droits de la personne, et notamment le droit à la vie privée, et sur la souveraineté des Etats : deux pierres angulaires sur lesquelles précisément, en effet, l'Europe s'est construite, depuis la Renaissance, et que de nombreux pays dans le monde, très souvent, lui envient, pour ceux au moins qui sont attachés, autrement qu'en paroles, aux droits de la personne. Il y a, d'abord, cette impérieuse nécessité, plus urgente que jamais, de protéger la vie privée des internautes, même si les pays, en raison de leur histoire, de leur culture, ne partagent pas la même conception de la vie privée, de son contenu, de ses contours, même si tous les internautes ne sont pas également prêts à changer leurs données personnelles, leur « identité numérique », contre un meilleur service offert par les plates-formes du Net. La loi devrait au moins garantir aux internautes, non pas un impossible droit de propriété sur leurs données personnelles, mais un droit de regard sur leur utilisation par les plates-formes de l'internet.

[pullquote]**La loi devrait au moins garantir aux internautes, non pas un impossible droit de propriété sur leurs données personnelles, mais un droit de regard sur leur utilisation par les plates-formes de l'internet**[/pullquote]

Au-delà du principe de neutralité du Net « l'accès de tous, de manière équitable, aux mêmes services, du côté de l'offre comme de celui de la demande », il faut que la loi soumette à une obligation de loyauté ces plates-formes multinationales « les moteurs de recherche, les plates-formes vidéo, les places de marché » qui sont plus que de simples hébergeurs, mais moins que de véritables éditeurs de contenus ; il faut que leur utilisation par les particuliers ou par les organisations puissent toujours connaître les critères de classement ou de référencement de ces plates-formes. Enfin, si l'on ne peut guère envisager l'application d'un ordre mondial à tous les acteurs de l'internet, pourrions-nous au moins nous contenter, comme le réclamait récemment le Conseil d'Etat en France, d'un « socle de règles impératives », choisies « en raison de leur importance particulière dans la protection de droits fondamentaux ou de l'ordre public ».

Second impératif : tandis, que les GAFAs siphonnent les données personnelles des internautes, l'urgence n'est-elle pas pareillement de rendre aux Etats la part de *big data* qui provient de leurs ressortissants ? La révolution numérique, bien loin de faire de notre monde le village global dont Mc Luhan avait rêvé, ne contribue-t-elle pas à faire des nations qui la composent autant de colonies infodonnées au complexe numérique-industriel des GAFAs ? Quelles nations seront capables, demain, de pratiquer la libre circulation des médias numériques et de conserver dans le même temps les principaux attributs de la souveraineté, à l'exception des Etats-Unis et, dans une moindre mesure, de la Chine ? Comment, en d'autres termes, respecter la liberté des personnes et une certaine autonomie des Etats, celle au moins qui autorise leur interdépendance, sans entraver la progression de l'internet, d'ormais première force de transformation des économies et ultime recours des opprimés contre leurs oppresseurs ?

[pullquote]Les murailles numériques ne sont le plus souvent que des lignes Maginot, plus encore pour ceux qui se réclament de la liberté d'expression[/pullquote]

Après les révélations de Snowden, les géants américains de l'internet, naturellement enclins à se réclamer de la libre circulation de l'information, se sont inquiétés de la défiance qu'ils inspiraient, de la mauvaise réputation qui leur est faite, non seulement aux Etats-Unis, mais aussi partout dans le monde. Le gouvernement de Washington est au pied du mur : la NSA, l'agence de sécurité américaine, n'écoute pas seulement les terroristes du monde entier, qu'ils soient présumés ou prêts à passer à l'acte : l'agence ne s'intéresse pas moins, en l'occurrence, aux principaux concurrents des entreprises américaines, dans tous les domaines. Sous la pression de l'opinion, autant qu'à la demande des GAFAs eux-mêmes, Barack Obama doit concilier leurs intérêts commerciaux avec le besoin de sécurité des agences de renseignement des Etats-Unis.

Quoi faire qui permette aux nations ayant la volonté de recouvrer cette perte de souveraineté perdue et pourtant si riche de promesses ? Les murailles numériques ne sont le plus souvent que des lignes Maginot, plus encore pour ceux qui se réclament de la liberté d'expression, moins sans doute, mais pour combien de temps encore, et dans quelle mesure, pour des pays comme la Chine, qui souffrent et souffriront toujours davantage, de ne pas protéger les données privées de leurs ressortissants et de ne pas donner accès, dans le même temps, à leurs données publiques, les *open data*.

Redoutée par les Américains, la balkanisation de l'internet ne leur servira pas très longtemps d'écopouvantail ou de repoussoir. Faut-il attendre alors de l'autorité de concurrence, appliquant le célèbre *Sherman Act* anti-monopole de 1890, qu'elle ordonne le démantèlement d'une entreprise comme Google, comme furent démantelés les monopoles des chemins de fer et du contrôle, à la fin du XIX^e siècle, ou ceux des télécommunications, AT&T notamment, à la fin du XX^e siècle, ce que réclament certains Européens ? En l'occurrence, Google serait recentré sur ses seules activités de recherche et de navigation, ce qui reviendrait à ouvrir le marché de ses autres

services des entreprises distinctes. L'innovation, on le sait, est le fruit d'une compétition loyale. Et tout monopole, au bout d'un certain temps, et au-delà d'une certaine taille, devient illégitime. Aussi longtemps que le big data servira la puissance américaine, il est peu probable qu'un tel procès puisse être ouvert, même s'il en va des intérêts bien compris, à long terme, des Etats-Unis et des GAFAs.

Désaméricaniser la gouvernance du Net

Reste alors la question de la régulation du réseau internet, de sa gouvernance. Acteur des relations internationales, il est ainsi devenu l'un de leurs principaux enjeux. L'ICANN, la société de droit américain qui gère au niveau mondial l'attribution des noms de domaine sur internet, dépend du secrétaire américain du commerce. Le scandale des écoutes de la NSA n'est sans doute pas pour rien dans l'abandon par Washington, au début de 2014, du rôle central de l'administration américaine dans la gestion du Net. Fin février de la même année, Fadi Chehadad, président de l'ICANN, se prononçait pour que « les Etats-Unis transmettent leur rôle d'intendant de l'internet à l'ensemble du monde ». Et d'ajouter que l'institution devra « évoluer, passer d'une société californienne à une société internationale ».

Afin de « désaméricaniser » véritablement la gouvernance du Net, encore faut-il ne pas céder à la Chine ou à la Russie qui réclament la délocalisation de sa gouvernance au niveau national. Pas plus qu'il ne faudrait, comme le redoutent à juste titre les Etats-Unis, que les tâches de l'ICANN soient confiées à l'Organisation des Nations unies (ONU), dont l'impartialité ne serait assurément pas garantie. Sans doute reviendra-t-il aux prochains forums mondiaux, non seulement d'instituer, plutôt qu'un régulateur mondial et unique, des régulateurs par sujets, la protection des enfants, la fiscalité et la taxation du numérique entre Etats. Mais il leur faudra également répondre à la question de la démocratisation de la gouvernance du réseau : auprès de qui, de quelle instance indépendante, l'ICANN et les futurs ICANN, spécialisés dans d'autres domaines que ceux des noms de domaine, devront-ils rendre des comptes sur leurs activités ? Il n'est guère trop tôt, si l'on veut éviter un modèle de décisions trop centralisées et reposant uniquement sur les gouvernements, pour imaginer des World ICANN, sur le modèle du Comité international de la Croix-Rouge. Thucydide enseignait d'ailleurs : « La meilleure défense, c'est l'attaque ».

[pullquote]**La complaisance des institutions européennes vis-à-vis du siphonnage de nos données par les GAFAs n'est en paraître que plus stupéfiante**[/pullquote]

On peut comprendre aisément que les Etats-Unis ne montrent pas trop d'empressement pour passer des paroles aux actes : à veiller au respect, par leurs entreprises, qui sont leur première source de richesses, d'une législation anticoncentration vieille de plus d'un siècle, à désaméricaniser et à démocratiser en même temps la gouvernance d'un réseau qui est le principal fer de lance de la mondialisation de l'économie. En revanche, la complaisance des

institutions européennes vis-à-vis du siphonnage de nos données par les GAFAN par ailleurs que plus stupéfiante, pour reprendre l'expression utilisée par Nicolas Baverez dans sa dénonciation, en avril 2014, de la position monopolistique du seul Google. Et de dénombrer ces obstacles dressés pour empêcher la création de champions européens et d'explorer ce « tapis rouge déroulé devant l'oligopole américain d'internet », même si la Cour de justice de l'Union européenne s'est grandement honorée, en mai 2014, en contraignant Google, en vertu du principe du droit à l'oubli, à mettre en place un formulaire de retrait d'informations ouvert, dans les cas les plus légitimes, aux internautes qui en demandent l'application pour ce qui les concerne ([voir REM n°30-31, p.9](#)).

Le droit, certes, est nécessaire, mais non suffisant. Pour rétablir la confiance, permettre à chacun de reprendre le contrôle de ses données authentiquement privées, tout en permettant aux Etats de recouvrer certains des attributs de souveraineté dont ils sont dotés, afin de mieux défendre ce qu'ils considèrent comme primordial, le cyberdroit est indispensable : à l'échelle de l'Europe, seules des règles garantissant la protection de données individuelles de ses ressortissants permettront de préserver le modèle culturel auquel ceux-ci sont attachés. Il est pas moins indispensable pour autant, si l'on veut faire un bon usage des données, de mieux préserver la souveraineté numérique de chacune des nations qui composent l'Europe. Pourquoi en effet la France et l'Allemagne ne mettraient-elle pas demain en commun leurs moyens – leurs entreprises, leurs infrastructures, leurs universités – pour construire un réseau de communication européen, avec ses infrastructures, ses services, son propre système d'exploitation, comme elles ont mis en commun, avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1950, le charbon allemand et l'acier français, préfigurant ainsi la future Union européenne ?

[pullquote]L'usage inconsidéré de ces recommandations dont les orfèvres du big data font un nouvel eldorado ne conduit-il pas, à l'instar de l'audimat, à un conformisme stérile pour la culture, dans chacun de ses registres ?[/pullquote]

L'enjeu, pour le monde de demain, dépasse grandement celui des libertés individuelles et de la souveraineté numérique des Etats : au-delà du big data se profilent des enjeux autrement plus importants. Au premier rang, parmi eux, le danger très grave auquel un certain usage du big data expose la culture, cette possibilité de prescrire, voire de prédire les comportements. On a fini par imposer le mot « Audimat », non seulement pour désigner les mesures que cet appareil, relié au téléviseur, permet d'opérer, mais également le fait, pour les dirigeants d'un média, de choisir les programmes en fonction de cette indication. La tyrannie des sondages n'est alors rien d'autre que le « suivisme » des médias, consistant à ne jamais proposer que ce qui a déjà marché, renonçant du même coup à innover, à surprendre, à ouvrir de nouveaux horizons. L'usage inconsidéré de ces recommandations dont les orfèvres du big data font un nouvel eldorado ne conduit-il pas, à l'instar de l'audimat, à un conformisme stérile pour la culture, dans chacun de ses registres ? N'est-ce pas lui faire courir un grand danger, comme pour importe quelle entreprise humaine, que de la dissuader, inlassablement, de prendre le moindre risque ? De proposer toujours la

même chose, à quelques détails près, plutôt que de chercher à dépasser les « uvres du passé, sans forcément les renier, en offrant autre chose ? Le *big data* peut toujours aider à couvrir, jamais à inventer.

En ligne de mire, le transhumanisme

Il est un autre danger auquel nous exposent certaines stars de la Silicon Valley, au-delà des inquiétudes si opportunément mises en lumière depuis les affaires Snowden et WikiLeaks : celui de l'intelligence artificielle, née du rapprochement entre la biologie, l'informatique et les sciences cognitives. Dans son livre *Humanités 2.0*, Raymond Kurzweil, recruté par Google, prédit que l'intelligence artificielle sera équivalente, en 2029, à celle de l'homme, et que l'on pourra fusionner l'intelligence artificielle et le cerveau humain en 2045. Après Google Maps et Google Earth, après Google Cars et Google Glass, l'ingénieur en chef de l'entreprise californienne prépare Google Brain : l'ambition est de prolonger de 20 ans l'espérance de vie, dans moins de 20 ans, grâce aux transferts sur des circuits imprimés du contenu cérébral. Il ne s'agit plus de remplacer les organes défaillants du corps humain, mais bien d'effacer la frontière entre la conscience humaine et la mémoire informatique, avec pour ligne de mire la réalisation du vieux rêve d'une certaine immortalité de l'être humain.

L'ambition affichée de l'entreprise de Mountain View est bien celle-ci : l'invention et la construction d'une intelligence artificielle à la fois omnisciente, omnisciente et omnipotente. Google ne se cache pas d'être devenu le bras armé du transhumanisme, version la plus récente et la plus folle de ce vieux fantasme consistant à ignorer les limites naturelles et infranchissables à l'intérieur desquelles l'homme a inscrit sa liberté, édifiant ainsi, au fil des siècles, la civilisation qui lui permet, à tout instant, de se dépasser. Utopie suicidaire pour l'homme tel que nous le connaissons ? Idéologie au confluent d'une inculture divertissante et d'un progressisme *new look* ?

Categorie

1. Articles & chroniques

date créée

19 février 2015

Auteur

francisballe